

UNIVERSITÀ DI CORSICA - PASQUALE PAOLI
SERVICE COMMUN DE LA FORMATION CONTINUE
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE SANTE

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES D'UNIVERSITE
Professionalisation des Infirmiers en Psychiatrie et Santé Mentale
(Niveau II - baccalauréat + 4 - 1^{ère} année de master)

▶ **OBJECTIFS**

« **Du raisonnement clinique à l'élaboration de conduites professionnelles** » :

- l'élaboration et l'évaluation des savoirs opérationnels dans le domaine du soin en psychiatrie et des interventions en santé mentale ;
- leur contextualisation dans l'environnement professionnel et dans le cadre des missions des infirmiers Diplômés d'Etat exerçant en psychiatrie ou en santé mentale ;
- leur contribution à des démarches collectives et démarche qualité.

▶ **CONDITIONS D'ACCES**

Etre détenteur du Diplôme d'Etat d'infirmier et justifier d'au moins une année d'exercice professionnel en psychiatrie et santé mentale.

Produire le dossier de candidature (à demander au Service commun de la Formation Continue de l'Université de Corse ou à télécharger – voir rubrique 'contacts').

Si indiqué, se présenter au rendez-vous pour un entretien complémentaire avec un membre de l'équipe pédagogique du DESU.

Produire le dossier d'inscription complet aux dates qui seront communiquées.

▶ **PUBLIC CONCERNE**

Infirmiers Diplômés d'Etat exerçant en :

- établissement psychiatrique ;
- établissement hospitalier ou structure médicosociale accueillant des personnes atteintes de troubles du comportement (tel que : Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, Etablissements et Services d'Aide par le Travail, Maisons d'Accueil Spécialisé, Maisons de Soins Psychiatriques, Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile, Unités mixtes d'accueil de personnes présentant un trouble psychiatrique chronique)

Cadres de Santé exerçant dans les domaines cités.

▶ **ORGANISATION**

40 journées de sessions d'enseignement (sessions de formation de 2 journées consécutives programmées toutes les 2 ou 3 semaines)

3 semaines de stage en unités de soins de Psychiatrie et/ou de Santé Mentale

Période : octobre 2012 à novembre 2013

▶ **VALIDATION**

Préparation à l'obtention du Diplôme de l'Université de Corse *Niveau II - baccalauréat + 4 - 1^{ère} année de master*

2 types d'épreuves d'examen pour l'obtention du diplôme : épreuves écrites en temps limité ; production du mémoire de DESU et soutenance en jury

▶ **Coûts :**

Montant des **Droits d'inscription** à l'université sous statut de stagiaire de la formation continue : 150 EUROS (ces droits sont à acquitter en sus du coût de la formation).

Coût de la formation : coût employeur : 3500 euros ; coût dans le cadre d'un financement personnel pour un salarié : 2250 euros ; coût dans le cadre d'un financement personnel pour un demandeur d'emploi : 1500 euros (Possibilité de prise en charge par la Collectivité Territoriale de Corse sous réserve de sélection par la CTC dans le cadre du programme 2012-2013).

Possibilité de mobilisation des dispositifs de Formation professionnelle et d'aide aux personnes en recherche d'emploi.

▶ **LIEUX DE LA FORMATION**

Sessions d'enseignement : CORTE - Service commun de la Formation Continue de l'Université de Corse

Stages pratiques : AJACCIO, BASTIA OUI

▶ **RESPONSABLE PEDAGOGIQUE**

HDR Cécile RIOLACCI

PRESIDENT DU CONSEIL PEDAGOGIQUE :

- Professeur Marcel RUFO

COORDONATEURS PEDAGOGIQUES:

- Paul PETRELLI, Cadre Supérieur de Santé
- Serge VANDEPOORTE, Cadre de Santé
- Jean-Paul BARICAULT, Infirmier de secteur psychiatrique, PDG de l'INFIPP

▶ **CONTACT**

Céline RASSAT **04.95.45.00.84** rassat@univ-corse.fr